



64^{ème} RALLYE MONT-BLANC MORZINE

33^{ème} Rallye V.H.C. et 3^{ème} Rallye Classic



6, 7 et 8 Septembre 2012

Engagement de participation

Nous serions heureux de vous compter parmi nous pour cette nouvelle édition du rallye Mont Blanc Morzine.

Comme pour l'an dernier, nous vous remercions de bien prendre en considération les explications suivantes :

✓ INSCRIPTION

Nous vous rappelons que nous composons une spéciale de la manière suivante (nombre maximum de personne toléré) : CH = 2 personnes, DES = 4 personnes, Poste en spéciale = 1, 2 ou 3 personnes selon risques et distance entre 2 postes, poste inter = 2 personnes, Arrivée lancée = 2 personnes, Point Stop = 4 personnes.

✓ HEBERGEMENT

Le responsable hébergement de l'ASAC (commissaire@asacmontblanc.fr) est le seul interlocuteur auprès des hôteliers : toute réservation effectuée en direct auprès des hôteliers de Morzine est interdite et à défaut sera à la charge du demandeur, sans prise en charge par l'ASAC.

✓ REPAS

Les personnes intervenant en spéciale bénéficieront d'une indemnité repas pour chaque déjeuner. Cette indemnisation sera à récupérer lors de la remise du matériel à la fin du rallye. Pour tous les autres intervenants et pour toutes les personnes les soirs, les repas seront pris au Palais des Sports de Morzine sur présentation impératives des tickets repas remis lors de l'accueil commissaire (jeudi 6 septembre, horaires à confirmer ultérieurement).

✓ ACCOMPAGNANT

L'hébergement et les repas ne seront pas pris en charge par l'ASAC. L'accompagnant qui partagera la chambre d'un commissaire devra régler la moitié du coût de la chambre. Pour les repas au Palais des Sports, l'achat de ticket repas sera possible lors de l'accueil commissaire (jeudi 6 septembre, horaires à confirmer ultérieurement).

Merci de retourner ce document dûment complété soit par courrier, par fax ou par e-mail :

ASAC MONT-BLANC – 15 rue de la Préfecture – 74000 ANNECY

Fax 04 50 52 96 08 - commissaire@asacmontblanc.fr

